VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

TRAFIC DE STUP

Par Profil supprimé Postée le 14/02/2011 22:02

> est ce ke il feras de la prison ferme ou avec surci moi j nè rien fé et c moi et mes enfants ki vont etre juger j ne supporte pas sa .personne de ma famille é au courant. s il fait du ferme je croi k j metterai fin a mes jours je travail dans le commerce et j n peu pa supporté les critiques.ossi j voudrai savoir si la presse va mettre son nom decu ou si c privé merci de m aider j n dor plus .

Mise en ligne le 16/02/2011

Bonjour,

Il est difficile de répondre concrètement à vos questions, la réponse qui vous a été faite précédemment indique les peines et amendes maximum pour trafic de stupéfiants. Dans le cas d'un trafic de cannabis et si c'est sa première condamnation, le tribunal tient compte aussi de la situation, de l'importance du trafic, du réseau, de "l'investissement" et du degré d'implication de votre conjoint. Il est donc difficile de vous donner une réponse précise compte tenu de tous ces éléments. Peut être pourriez vous vous rapprochez d'un service juridique ou de la maison des avocats de votre département :

Maison de l’Avocat
BP 196
79300 Bressuire
Tél : 05 49 65 34 42

Cordialement.